

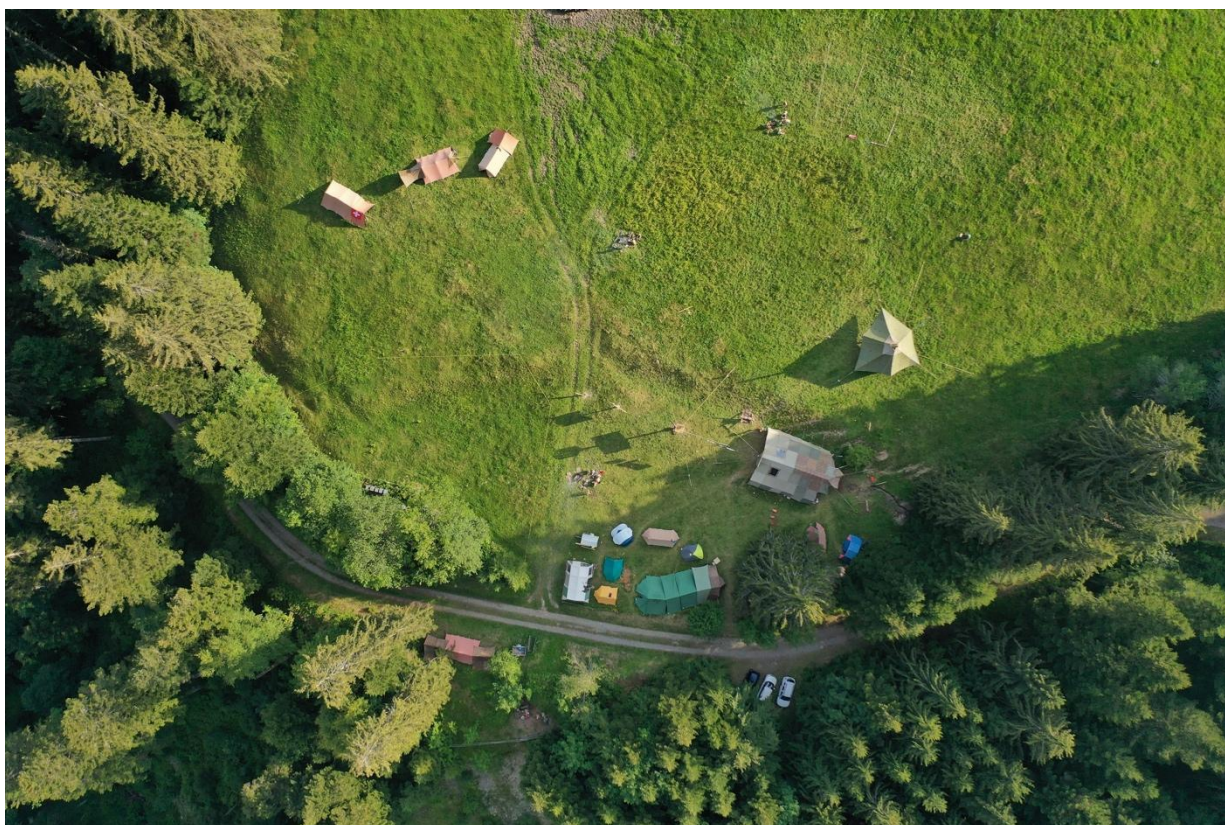
Bienvenue aux Flambeaux ValTra

Informations générales pour les nouveaux dans le groupe



Sommaire

1.	INTRODUCTION	2
2.	LE SCOUTISME, LE GROUPE DES FLAMBEAUX VALTRA	2
2.1.	LE SCOUTISME ET LES FLAMBEAUX	2
2.2.	UNIFORME ET CARACTÉRISTIQUES SCOUTES	3
2.3.	STRUCTURE DE NOTRE GROUPE	4
2.4.	LES RESPONSABLES, RÔLES ET ORGANIGRAMME	4
2.5.	LE COMITÉ	5
2.6.	LA CABANE SCOUTE DE MÔTIERS	5
3.	PARTICIPER, DEVENIR MEMBRE	6
3.1.	COMMENT S'INSCRIRE	6
3.2.	INSCRIPTION, CHEMISE ET FOULARD SCOUT	6
3.3.	COTISATION ANNUELLE	7
3.4.	COÛT DES ACTIVITÉS	7
3.5.	RESPONSABILITÉS DES RESPONSABLES, DE L'ENFANT ET DES PARENTS	7
3.6.	COMMUNICATION	7
3.7.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	8
3.8.	PHOTOS ET PROMOTION DU SCOUTISME	8
4.	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET RESSOURCES EXTERNES	8



1. Introduction

Bienvenue au groupe scout des Flambeaux du Val-de-Travers. Le groupe existe depuis 1992, et organise des activités, week-ends et camps scouts tout au long de l'année.

Nos locaux sont situés à Môtiers, derrière la Landi (rue de la Gare 14b). Nous effectuons la majorité de nos activités à Môtiers et dans les environs. Les week-ends et camps, quant à eux, peuvent avoir lieu dans toute la Suisse.

Nous sommes un groupe scout confessionnel, mais ouvert à tous.

Nos activités sont marquées par des moments de CDF (cercle du feu), activité spirituelle qui peut prendre plusieurs formes :

- Un apport de la part d'un responsable ou d'une personne externe sur des valeurs bibliques.
- Un témoignage.
- Un moment de chant.
- Un moment de réflexion sur des valeurs.
- Un jeu ou une activité qui amène à la réflexion.

Ces moments sont conçus pour être accessibles à tous (comme toutes les activités scout), nous sommes ouverts à toutes confessions ainsi qu'aux laïcs, nous demandons juste aux participants d'être ouverts et de participer, ils restent toujours libres de ce qu'ils pensent et de leurs choix.

2. Le scoutisme, le groupe des Flambeaux ValTra

2.1. Le scoutisme et les Flambeaux

Le scoutisme est un mouvement de jeunesse créé en 1908, par Baden Powell. C'est le plus grand mouvement de jeunesse du monde, on compte environ 57 millions de scouts dans le monde. En Suisse, le Mouvement Scout de Suisse (association faîtière des scouts suisses) compte plus de 50'000 membres. Sur le canton de Neuchâtel, on retrouve 18 groupes scouts, ce qui représente environ 900 membres.

Notre groupe est composé quant à lui d'une douzaine de responsables et d'une trentaine de participants.

Le scoutisme permet de vivre des expériences uniques en groupe et dans la nature. On y vit plein d'aventures les samedis lors des séances ou encore durant les camps et week-ends. Les scouts apprennent à vivre ensemble, la débrouillardise, et sont très vite amenés à assumer des responsabilités à leur échelle.

Les Flambeaux sont des groupes scouts présents en Suisse romande, qui sont tous réunis par la Brigade des Flambeaux, qui lie les différents groupes. Les groupes flambeaux sont des groupes scouts confessionnels.

Notre groupe, les Flambeaux du Val-de-Travers (Flambeaux ValTra), fait à la fois partie de la Brigade des Flambeaux (qui nous lie à tous les groupes Flambeaux de Romandie) et de l'Association du scoutisme Neuchâtelois (qui nous lie à tous les scouts du canton).



À travers l'association cantonale, nous faisons aussi partie du Mouvement scout de suisse, qui nous lie cette fois à tous les scouts de suisse.

2.2. Uniforme et caractéristiques scout

L'uniforme typique des scouts (chemise et foulard) est assez caractéristique, malgré les différentes variations, il est facilement identifiable, peu importe la région du monde.

En Suisse les scouts portent un foulard, qui est noué avec un nœud carré. De façon générale chaque groupe ou brigade scout possède un foulard aux couleurs distinctes. Les associations cantonales et le mouvement scout de Suisse ont aussi tous un foulard spécifique.

Le foulard permet donc d'identifier à quel groupe, brigade ou association appartient un scout.

Dans notre groupe nous portons 3 foulards différents qui sont communs à tous les groupes de la Brigade des Flambeaux. Le foulard orange pour les responsables, le violet/orange pour les participantes, et le bleu/orange pour les participants.

Le foulard est complété par la chemise scout, élément indispensable. La chemise est extrêmement importante pour le scout car on y coud des badges scouts. Badges qui sont accumulés par le scout tout au long de son expérience scout et qui retracent son parcours, et les étapes de son vécu au sein du mouvement.

En Suisse on retrouve 5 couleurs officielles de chemises :

- Les T-shirts jaunes, portés par les lucioles, de 5 à 7 ans.
- Les bleues, qui permettent d'identifier les petits-flambeaux/petite-flammes, qui ont entre 7 et 11 ans.
- Les beiges, portés par les flambeaux/claires-flammes, qui ont entre 12 et 16 ans.
- Les rouges, portés par les pionniers/cordées, qui ont entre 17 et 18 ans (nous n'avons pas de Pico's dans notre groupe).
- Les vertes, portées par les responsables, à partir de 16 ans (18 ans pour les groupes comportant des Pico's).

Sur sa chemise, le scout porte certains badges officiels qui permettent d'identifier son groupe, ou son appartenance à un canton ou encore une brigade. Il peut aussi obtenir tout au long de son parcours scout des badges de progression qui permettent d'identifier des compétences qu'il a acquises. Enfin, une multitude de badges spéciaux et relatifs à des événements auxquels le scout a participé qui sont cette fois spécifiques au parcours du scout.



2.3. Structure de notre groupe

Notre groupe est composé de :

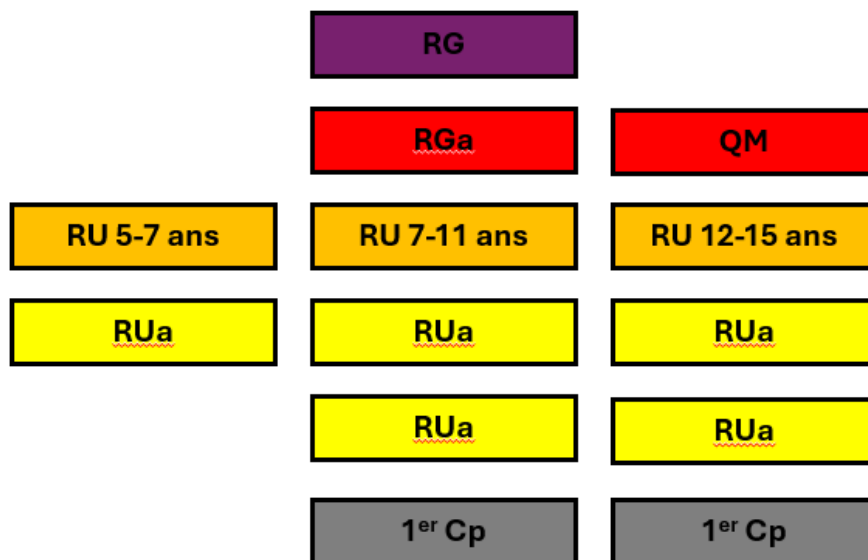
- **Lucioles:** 5 à 7 ans.
- **Petits-flambeaux:** 7 à 11 ans.
- **Flambeaux/Clares-flammes:** 12 à 16 ans.
- **Les responsables :** qui préparent les activités et gèrent le groupe au quotidien, ils sont répartis à travers diverses fonctions. On devient responsable à partir de 16 ans révolus sur base du volontariat.
- **Le comité du groupe :** qui est composé des responsables du groupe, d'anciens, de parents et de membres externes. Le comité sert de soutien à l'équipe de responsables et se charge de certaines tâches administratives comme la tenue des comptes ou l'organisation de l'assemblée générale.

2.4. Les responsables, rôles et organigramme

Chaque responsable possède une fonction spécifique qui définit son rôle dans le groupe, ses responsabilités et ses tâches. Les fonctions sont identifiables par la couleur de la cordelière portée à l'épaule gauche des responsables. Les fonctions dans notre groupe sont :

- **Responsable de groupe (RG, violet) :** est le responsable de l'ensemble du groupe (participants et responsables), il gère l'équipe de responsables, les aspects administratifs du groupe, sert de lien avec le comité du groupe, est la personne de référence pour le groupe est en contact avec la Brigade des Flambeaux et avec les associations cantonales. Le RG veille aussi à la santé et l'évolution du groupe, il se forme en conséquence et est responsable de former et faire former les responsables en fonction des besoins.
- **Responsable de groupe adjoint (RGa, rouge) :** Assiste le RG dans toutes ses tâches. En règle générale, les tâches sont réparties entre le RG et RGa.
- **Quartier-Maitre (QM, rouge) :** est chargé de la gestion de tout le parc matériel du groupe (tentes, outils, matériel de cuisine, supports de formation, etc). Il organise l'entretien du matériel et planifie le renouvellement du matériel. C'est lui qui garantit la disponibilité opérationnelle du matériel. Le QM est aussi chargé de la formation des responsables moins expérimentés avec le RG et le RGa.
- **Responsable d'unité petit-flambeaux (RU, orange) :** est le responsable des 7-11 ans. C'est lui qui est la personne de référence pour les membres de son unité, il se charge de préparer le programme des activités et leur contenu avec son équipe de responsables adjoints. Il anime les activités, en partenariat avec ses adjoints. Il est la personne de référence pour les parents dont les enfants sont âgés de 7 à 11ans.
- **Responsable d'unité adjoint (Rta, jaune) :** aide le RU à l'élaboration du programme et des activités, anime les activités. Il est le responsable le plus proche des participants lors des activités.
- **Responsable d'unité flambeaux (RU, orange):** est le responsable de la Troupe (12-16 ans). C'est lui qui est la personne de référence pour les membres de la troupe, il se charge de préparer le programme des activités et leur contenu avec son équipe de responsables adjoints, il anime les activités. Il est la personne de référence pour les parents dont les enfants sont à la Troupe.
- **Responsable de troupe adjoint (RUa, jaune) :** Aide le RU à l'élaboration du programme et des activités, anime les activités, il est le responsable le plus proche des participants lors des activités.
- **Responsable en formation (1^{er} CP, gris) :** Lorsque l'on devient responsable, on effectue une année de formation en tant que 1^{er} CP. Durant cette année, le jeune responsable effectue les formations scouts de base, apprend à collaborer avec l'équipe de responsables et fait ses premières expériences dans l'organisation et l'animation d'activités ou de séances.

Organigramme:



2.5. Le comité

Le comité est lui composé des fonctions suivantes :

- **Président** : qui gère le comité, collabore étroitement avec les RG et RGa, et participe aux assemblées générales des associations dont le groupe fait partie avec les RGs.
- **Secrétaire** : qui accompagne le président sur les aspects administratifs.
- **Les RG et RGa** : voir descriptif de leur fonction au chapitre précédent. Ils font partie à la fois de la maîtrise et du comité.
- **Trésorier** : qui tient la comptabilité du groupe, administre les aspects financiers.
- **Membres** : qui accompagnent le comité dans la réalisation de ses fonctions, et participent à l'élaboration et réalisation des projets du comité.

Actuellement notre comité est composé de :

- **Président** : Marc Rufener.
- **Secrétaire** : Poste à pourvoir.
- **Les RG et RGa** : Sébastien et Coralie.
- **Trésorier** : Claire Chabloz.
- **Membres** : Claudia Cochand.

Nous sommes à la recherche de personnes qui seraient motivées à s'investir dans le comité, n'hésitez pas si cela peut vous intéresser. Aucune expérience scout n'est requise.

2.6. La cabane scout de Môtiers

Notre groupe est installé dans la cabane scout de Môtiers (Rue de la Gare 14b). La cabane est gérée par une association indépendante du groupe scout (qui possède le terrain et la cabane).

L'assemblée générale de la cabane scout a toujours lieu à la suite l'AG du groupe scout, au même endroit. Vous pouvez aussi participer à l'AG de la cabane scout si vous le souhaitez, on y traite notamment des travaux en cours et futurs projets d'aménagement du local scout.

3. Participer, devenir membre

3.1. Comment s'inscrire

Pour s'inscrire dans notre groupe, il faut avoir participé à au moins une séance. Une fois cette séance de découverte effectuée, il est possible de s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en le rapportant à la prochaine séance.

Il est possible de participer à trois séances avant de s'inscrire, si l'on souhaite découvrir plus en profondeur avant de se décider. Afin d'éviter les situations irrégulières, après 3 séances, nous demandons aux nouveaux de décider si oui ou non ils souhaitent continuer et s'inscrire.

3.2. Inscription, chemise et foulard scout

L'inscription au groupe s'effectue en remplissant le formulaire d'inscription sur le site internet du groupe. La finance d'inscription s'élève à **80.-** et comprend la première cotisation au groupe. Cette finance d'inscription inclut :

- Le foulard scout, qui appartient ensuite au participant.
- La location d'une chemise scoute.
- La première cotisation au groupe.

De ce fait, lors de la séance où le nouveau participant amène son inscription, il est invité à essayer une chemise qu'il gardera avec lui. Il pourra aussi changer au fur et à mesure qu'il grandit. Lors du rassemblement de fin de séance (carré final dans notre vocabulaire), il recevra son foulard scout lors d'un moment solennel.

À la fin de son parcours de participant, avant de devenir responsable, le participant rend sa chemise au groupe ou peut décider de la racheter au groupe pour 30.- et ainsi la garder comme souvenir.



3.3. Cotisation annuelle

La cotisation annuelle pour les participants membres du groupe s'élève à 80.- par année. La première année est comprise dans la finance d'inscription pour les nouveaux.

Cette cotisation sert à :

- Couvrir les frais de fonctionnement du groupe.
- Couvrir les frais d'entretien et de renouvellement du matériel que le groupe possède.
- Couvrir les frais de location de la cabane scout de Môtiers.
- Couvrir une partie des frais de formation des responsables.
- Couvrir les frais des séances classiques les samedis de 13h30 à 17h.
- Payer les cotisations annuelles aux organisations faîtières du scoutisme en Suisse, dont notre groupe fait partie.

3.4. Coût des activités

Comme expliqué plus haut, la cotisation annuelle couvre les coûts des séances classiques. Les activités extraordinaires organisées par le groupe, avec d'autres groupes ou encore par des associations faîtières du scoutisme sont soumises à une inscription séparée et peuvent coûter entre 5-10.- pour une séance spéciale, 50-70.- pour un week-end, et environ 180.- pour les camps d'été. (Ce sont des chiffres à titre indicatif, ils peuvent varier.)

De manière générale, le coût annuel si un participant suit toutes les activités proposées (séance, we, camps) se situe dans les environs de 350.- (certaines années un peu plus, par exemple lors de camps exceptionnels cantonaux ou fédéraux, ou encore lorsque qu'il y a des we supplémentaires, par ex un anniversaire de groupe, etc).

Les bénéficiaires de la Carte culture de Caritas (<https://www.carteculture.ch/>) peuvent bénéficier d'une remise de 50% sur la cotisation et 25% sur les prix de camp.

3.5. Responsabilités des responsables, de l'enfant et des parents

La maîtrise (composée des responsables) est responsable du bon déroulement des séances et de la sécurité des participants. À cette fin, les responsables s'engagent à se former selon leurs disponibilités, à préparer consciencieusement les activités et à éviter toute prise de risque inconsidérée ou inutile pouvant porter atteinte aux participants. Nos responsables suivent notamment les formations Jeunesse & Sport dans la branche Sport de camp/trekking.

L'enfant s'engage à respecter son prochain, ses camarades, l'autorité de ses responsables et l'environnement. Il est responsable du matériel qui lui est confié. **Le participant s'engage aussi à participer le plus possible aux activités du groupe**, nous ne souhaitons pas de membres fantômes, cela complique drastiquement le travail d'organisation des activités et pèjore la vie des sizaines et patrouilles.

Nous comptons aussi sur les parents pour rappeler cet engagement à leurs enfants !

Nous rappelons que durant nos activités, l'enfant est couvert par ses propres assurances.

Les parents s'engagent à verser les cotisations annuelles sur le compte du groupe et à payer les frais d'inscription pour les camps et week-ends auxquels participera l'enfant. Néanmoins, aucun enfant ne doit être empêché de participer à une activité pour des raisons financières. Le responsable de groupe se tient à disposition pour trouver des solutions en toute confidentialité.

Nous vous **encourageons à covoiturer** pour amener vos enfants aux activités du groupe.

3.6. Communication

Nous utilisons trois canaux de communication principaux pour transmettre les informations sur les activités et la vie du groupe aux parents :

- Les **mails**, pour la transmission des informations officielles (convocation AG, cotisations, programme du semestre, circulaires de camps, etc).
- Un groupe **WhatsApp**, qui nous permet de donner des informations plus ponctuelles, des rappels ou encore transmettre des détails de dernière minute.
- Notre site internet, qui regroupe quelques informations pratiques et documents.

3.7. Assemblée générale

Chaque membre de l'association est invité à participer à l'AG du groupe. Selon les statuts, les enfants de moins de 16 ans sont représentés par leurs parents, à raison d'une voix par famille. La date de l'assemblée est communiquée par e-mail dans un délai raisonnable.

La présence d'un parent à l'assemblée générale est vivement souhaitée. Votre avis nous intéresse, c'est ensemble que nous progresserons dans nos projets.

3.8. Photos et promotion du scoutisme

Dans l'optique de promouvoir le scoutisme à l'échelle locale et suisse, des photos peuvent être prises durant nos activités scout. Ces photos peuvent être utilisées pour la promotion du scoutisme en suisse, par exemple sur le site web de notre groupe, de l'association cantonale ou encore du mouvement scout de Suisse. Certaines photos peuvent aussi être publiées sur les réseaux sociaux.

Si vous n'adhérez pas à ces principes, veuillez directement prendre contact avec le RG pour trouver une solution.

4. Informations supplémentaires et ressources externes

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Silvain Hoehn, responsable de groupe, par mail ou message :

- silvain.hoehn@flambeaux.ch
- 079 355 66 69

Vous trouverez ci-dessous des liens vers différentes ressources en lien avec le scoutisme en suisse (niveau cantonal et fédéral) :

- Notre site web : val-de-travers.flambeaux.ch
- Association du scoutisme Neuchâtelois : scoutne.ch
- Mouvement Scout de Suisse : pfadi.swiss
- Brigade des Flambeaux : flambeaux.ch
- Jeunesse et Sport : jugendundsport.ch
- Carte Culture: <https://www.carteculture.ch/>

Pour la maitrise,
Silvain Hoehn

Version du 29.03.2025

